

Lyonnais et dont les armes étaient : *de gueules, au chef d'argent chargé de trois bandes de sable*. François du Fournel fut avocat au parlement de Lyon en même temps qu'échevin ; en 1704, il était seigneur du Breuil. Les du Fournel se perpétuèrent à Chazay jusqu'en 1820, où le dernier de ce nom, dans notre petite ville, donna en mourant tous ses biens aux de Varax.

Le moine sacristain, J.-B. Pinet, renouvelle, en 1636, à J.-B. Bournier, pour six ans et au prix annuel de 110 livres (16), le bail des revenus de la sacristie de Lozanne, et un autre bail à ferme du pré de la sacristie, situé aux Rues de Chazay, au sieur Mathieu Combalandre, laboureur, et cela pour deux ans, au prix de neuf livres par an (17).

J.-B. Pinet ne fut remplacé qu'en 1640 par le moine d'Ainay, noble Théodore de Bourdon, qui passe contrat avec le prêtre Pierre Valeysie, afin que celui-ci remplisse les fonctions de sacristain à Chazay (18).

Ce Théodore de Bourdon appartenait à la famille des seigneurs de la Motte et de Montcel, qui avaient pour armes : *d'azur aux trois coquilles d'or, au chef de même* (19). Comme son prédécesseur, il ne réside pas à Chazay, se contentant de toucher les revenus de son bénéfice ; des prêtres séculiers sont chargés de toutes les fonctions du culte n'ayant pour rétribution que les revenus souvent insuffisants que le titulaire leur abandonnait. Véritables abus

(16) Arch. du Rhône. Ainay. 2^e arm., fol. 47, ch. 17.

(17) Arch. du Rhône. Ainay, 2^e arm., vol. 47, ch. 18.

(18) Arch. du Rhône. Ainay, 2^e arm., vol. 47, ch. 20.

(19) *Livre d'or du Lyonnais*, p. 145.